

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2018

Après émargement des 90 adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, le Vice-Président de l'ARM, Monsieur Jean-Marie Grandhomme déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

Le Vice-Président remercie toutes les personnes présentes à l'Assemblée et excuse l'absence de la Présidente Geneviève Hoëppe. Il donne lecture du texte adressé à l'Assemblée Générale par Geneviève Hoëppe.

Bonjour à tous,

Je ne suis pas parmi vous cette année, je suis restée près de mon mari, Philippe-Jean, qui a subi fin juillet une grosse intervention chirurgicale. Je suis un peu avec vous au travers des lettres d'information hebdomadaires que je vous envoie avec grand plaisir !

J'ai préparé à distance cette assemblée générale, sauf « le rapport financier » établi par notre trésorier, nous l'avons relue ensemble avec Jocelyne (secrétaire), Jean-Pierre (trésorier) et Jean-Marie (vice-président). Je tiens à les remercier vivement pour l'organisation de cette assemblée et la présentation qu'ils vont faire ce soir pour vous. Sans oublier les animateurs qui commenteront chacun leur activité. Merci aussi à Aline, qui en l'absence de Philippe-Jean a apporté des correctifs sur certaines diapositives et sera ce soir aux commandes de l'ordinateur !

Je vous demande de les applaudir et je vous dis : à l'année prochaine !

Le vice-président, Jean-Marie Grandhomme anime l'Assemblée Générale et donne lecture du rapport moral établi par la Présidente :

1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 août 2017

Le compte rendu a été transmis à l'ensemble des membres de l'ARM avec le journal d'hiver 2017 et il est à la disposition de tous sur le site, rubrique « L'ARM/CR d'assemblée générale ».

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Rapport moral

L'association des Résidents de Morzine se porte bien, de nouveaux adhérents nous rejoignent régulièrement !

La saison d'été 2017, après la tenue de l'AG, s'est bien terminée, la météo a été très estivale pour les activités extérieures.

La saison d'hiver 2018 a également été réussie, grâce à un bon enneigement. La météo n'a pas toujours été favorable, le grand froid et surtout la pluie se sont invités trop souvent. Mais nous avons malgré tout eu de belles journées ensoleillées. Le repas d'hiver, le slalom de l'ARM, les montées en ski de randonnée et plusieurs sorties raquettes ont permis de rassembler les adhérents à la recherche de plaisirs hivernaux.

Et cette saison d'été 2018 a bien démarré sous le soleil...

Le renouvellement des cotisations. Cette année la demande de renouvellement, comme décidé lors de l'AG 2017, a été envoyée aux adhérents par mail (et par courrier pour ceux peu nombreux sans adresse mail) fin mars 2018. La cotisation court chaque année du 1^{er} mai au 30 avril ; par conséquent, pour être à jour, l'adhérent doit régler son renouvellement en avril.

Le 23 juin, sur 377 adhérents, seuls 150 avaient réglé leur cotisation ! Jean-Pierre et moi, nous sommes répartis les relances auprès de 204 adhérents, Margaret prenant en charge 23 anglophones.

L'année prochaine, fort de cette expérience, le Bureau de l'Association a décidé de reprendre les envois postaux pour la demande de renouvellement, un mail s'oubliant manifestement plus vite qu'un courrier mis en attente.

Il ne faut pas oublier que le renouvellement de cotisation doit être effectué par l'adhérent dès le début du nouvel exercice, en avril et mai, non seulement pour respecter la bonne marche administrative de l'Association, mais également pour être couvert par notre assurance lors de la participation à nos activités.

Quelques faits marquants depuis notre Assemblée Générale du 7 Août 2017 :

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni trois fois :

- ✓ Le 21 août 2017 pour le bilan de la saison d'été,
- ✓ Le 3 janvier 2018 pour verrouiller la saison d'hiver,
- ✓ Le 30 juillet 2018 pour finaliser l'organisation des grands événements de cet été : l'Assemblée Générale, le grand Pique-nique des associations de résidents des Portes du Soleil, les lots pour le tournoi de tennis et le slalom.

A noter que le programme de l'ensemble de la saison d'été a été élaboré en amont, par échanges téléphoniques et mails et appels, tant avec les membres du CA qu'avec les animateurs d'activité.

Rencontre avec Monsieur Berger, Maire de Morzine, le 24 octobre 2017. Plusieurs sujets ont été abordés :

- ✓ Le bilan de la saison de l'ARM,
- ✓ L'opposition de l'ARM à la suppression envisagée du forfait sectoriel « Morzine–Les Gets » au profit du seul forfait « Portes du Soleil »,
- ✓ Les études faites par la Communauté de Communes du Haut Chablais
- ✓ Le suivi des travaux du Conseil Municipal.

Le compte-rendu complet de cette réunion est disponible pour les adhérents sur le site, rubrique « L'ARM/CR des travaux du conseil d'administration »

Réunions du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme,

Je remercie à nouveau Agnès Lesaichot qui se rend disponible tous les mois pour y représenter l'ARM. J'ai participé à celles du 29 août 2017 et 6 février 2018. Lors de cette dernière, je suis intervenue pour :

- ✓ Présenter le slalom de l'ARM du 21 février en renouvelant mes remerciements à l'OT pour son soutien ;
- ✓ Proposer de réfléchir sur la création d'un sentier d'hiver pour les piétons reliant le haut du Pleney à Morzine ; cette idée a été bien reçue, il va falloir en reparler à la fin de la saison d'été...

- ✓ Exprimer, au nom de l'ARM, la nécessité de maintenir le forfait sectoriel « Morzine-Les Gets », celui-ci étant menacé de disparaître au profit du forfait unique « Portes du Soleil ». J'ai sollicité plusieurs fois auprès de M. Georges Coquillard (président de l'OT de Morzine et président des Portes du Soleil) une rencontre à ce sujet, directement ou par message, mais n'ai pas reçu de réponse à ce jour...

Réunions avec la FARSM (Fédération Française des Associations des Résidents des Stations de Montagne) **et la FESM 74** (Fédération des Stations de Montagne de la Haute Savoie) :

- ✓ Le 10 Août 2017 à Chamonix pour l'Assemblée Générale,
- ✓ Le 1^{er} Décembre 2017 à Paris.

Cette fédération regroupe 19 stations de montagne (11 de Haute Savoie, 5 de Savoie, 2 de l'Isère et 1 des Hautes Alpes), les échanges sont toujours enrichissants.

Un contact régulier auprès des commerçants, tant les partenaires que ceux qui accordent des réductions aux membres de l'ARM. Jean-Pierre (trésorier), Philippe-Jean (chargé de communication) et moi-même avons rencontré à plusieurs reprises nos partenaires, une occasion de les remercier pour leur soutien à l'ARM. Cela permet aussi de leur distribuer :

- ✓ Les journaux d'hiver et d'été de l'ARM
- ✓ Les affiches du slalom

Jean-Pierre rencontre plus particulièrement les partenaires qui nous soutiennent financièrement. Vous retrouverez la liste de ces commerçants sur le site et sur les journaux de l'ARM, nous vous invitons à leur rendre visite pour vos achats et activités.

A noter également le très bon accueil de l'ensemble des commerçants de Morzine à l'occasion de ces distributions ainsi que pour la collecte des lots pour le tournoi de tennis, la compétition de golf et le slalom.

L'ARM est reconnue à Morzine.

Tant chez les commerçants qu'à l'Office du Tourisme, auprès des élus et auprès d'autres associations morzinoises, l'accueil de l'ARM est toujours excellent.

C'est très important et valorisant pour notre association, l'image qu'elle reflète est très satisfaisante, vous pouvez en être fier.

Le bénévolat pendant les grands événements à Morzine est une des forces de l'ARM, cela contribue aussi à valoriser notre image. En 2017, l'association a couvert plus de 250 heures de bénévolat réparti sur 20 adhérents (Championnat d'Europe des douanes, Rock on the pistes, Harley Days, Trophées de France des jeunes VTTistes, Trail des Hauts Forts et la Haute route cyclo).

Le numérique : www.arm74.fr

Tout au long de l'année, Philippe-Jean, notre webmaster, met à jour le site de l'ARM.

- ✓ Allez surfer pour trouver des informations sur l'ARM, sur Morzine et ses alentours
- ✓ Mais découvrez aussi des articles concernant le patrimoine, la faune, etc...
- ✓ Et nouveauté, des articles sur Morzine du journal hebdomadaire « Le Message »

Certaines rubriques étant réservées aux adhérents, il faut donc vous connecter. Si vous n'y arrivez pas, faites une demande par mail à « arm@arm74.fr ».

Ce site est un lien entre nous tous, nous l'enrichissons, profitez-en ! Et n'hésitez pas à utiliser le forum pour organiser des rencontres ou des sorties entre vous, en dehors des activités encadrées.

Lettre d'informations de l'ARM.

Vous devez recevoir en ce moment un mail ARM hebdomadaire (le vendredi ou le samedi). Philippe-Jean et moi l'élaborons chaque semaine en saisons d'hiver et d'été, puis plus ponctuellement au cours de l'année.

Nous rencontrons parfois des adhérents qui malheureusement ne les reçoivent pas, alors qu'il n'y a pas d'information de « non distribution » sur la boîte mail de l'ARM (à noter que si une information de non distribution nous est transmise, l'adhérent est contacté pour un envoi individuel).

Si vous ne recevez pas ces mails collectifs, regardez s'ils ne sont pas rangés dans vos « courriers indésirables », votre fournisseur d'accès internet les bloque peut-être ! Dans ce cas, donnez votre nom à un membre du bureau à la fin de cette réunion, ou envoyez un mail à « **arm@arm74.fr** »

Aménagement de deux étagères dans les locaux de la bibliothèque pour le bridge,

Le bridge est une activité ouverte à tous (adhérents, touristes, morzinois) et se déroule à la bibliothèque en soirée pendant la saison d'été et en après-midi pendant la saison d'hiver. Cette activité figure sur le programme hebdomadaire de l'Office du Tourisme.

L'ARM a obtenu l'autorisation d'installer deux étagères dans la cuisine de la bibliothèque, afin d'y stocker le matériel de bridge (cartes, tapis et boîtes à enchères) ; les tables étaient déjà rangées dans ce local.

Le Courriel « arm@arm74.fr »

Une adresse mail à retenir ! N'hésitez pas à vous exprimer via cette adresse, toutes les personnes du bureau y ont accès, une réponse vous sera toujours apportée !

Comme vous le constatez, le conseil d'administration et les animateurs, tous bénévoles, œuvrent tout au long de l'année au profit des adhérents de l'ARM, pour organiser et encadrer des activités, créer de nouvelles animations, afin d'augmenter votre satisfaction et la notoriété de l'Association dans la commune.

En tant qu'adhérents, il vous appartient d'être aussi les ambassadeurs de l'ARM et de la faire connaître auprès de vos voisins ou rencontres morzinoises. De nombreux propriétaires ignorent notre existence ou hésitent à nous rejoindre. Votre action permettra ainsi l'inscription de nouveaux résidents.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

Intervention d'un adhérent :

Vous avez regretté ce système que l'on a du forfait sur Morzine et les Gets. Mais c'est la logique par rapport à la création du gros porteur. D'un côté, vous ne voulez pas payer, mais en même temps impossible de parler du gros porteur à cette assemblée. Quand on sait que cette création est une aberration totale et je ne suis pas le seul à le dire. On est en train de faire mourir totalement le caractère de Morzine. On ne peut pas parler des tarifs envisagés sans le compléter par le problème du gros porteur.

Réponse du Vice-président :

Pour revenir sur le gros porteur, cette question sera à poser au Maire aujourd'hui. Auront ils l'argent nécessaire pour le faire ?

Si des gens de l'ARM veulent entrer dans l'association qui est contre le gros porteur, ils peuvent y

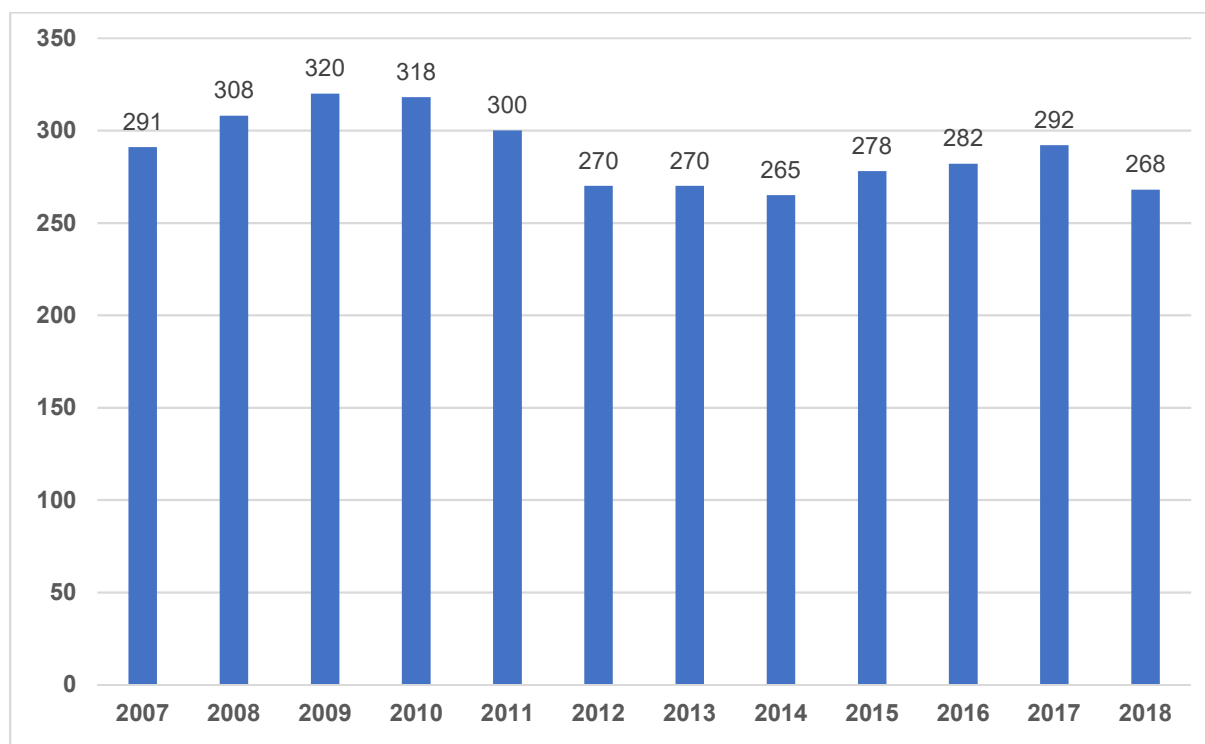
aller. On n'empêche pas les gens d'y aller, ils sont libres. Mais l'ARM ne veut pas entrer dans cette polémique et veut rester neutre. On ne prend pas position dans cette affaire.

3/ Rapport financier

Jean Pierre Finas, Trésorier de l'Association prend la parole et présente le rapport financier de l'ARM. Il commente les comptes de l'exercice 2017/2018 et le prévisionnel 2018/2019.

	Réalisé au 31/03/2018	Budget Prévisionnel 2018-2019
RECETTES		
Cotisation 20 et 10 €	6252	6250
Récupération en 2017 coût 2 journaux à 6€	426	450
Intérêts livret A	56	60
Partenaires privés	1910	1610
TOTAL RECETTES	8644	8370
DEPENSES		
<i>Frais administratifs et communications</i>		
Journal d'information (tirage et expédition)	1904	2150
Fournitures diverses	24	50
Renouvellement cotisations	572	600
Frais bancaires	54	60
<i>Internet</i>		
Maintenance/hebergement	491	550
Site et formation		
<i>Divers</i>		
Animation (repas, golf, barbecue, tournoi de tennis ...)	1223	1400
Slalom	260	260
Cotisations (BP 33, Office de tourisme, FARSM)	592	600
Assurances	160	200
Dons versés	500	400
Formation secourisme	300	300
Participation cérémonie (fleurs, remerciements)	76	100
Flyers adhésion		120
TOTAL DEPENSES	6156	6790
SOLDE DE L'EXERCICE	2489	1580
Solde réel sur le compte courant au 31/03/2018	5546	
Solde du compte épargne au 31/03/2018	7502	
Espèces détenues au 31/03/2018	294	
DISPONIBILITES	13342	

Evolution du nombre d'adhérents au 06/08/2018



Il est constaté une légère baisse de l'effectif par rapport à l'année passée. Cette régression a été expliquée dans le rapport moral de la Présidente. Pour le prochain appel de cotisation, il se fera par courrier postal. A noter que le nombre ci-dessus est celui des adhérents **à jour de leur cotisation**. Le nombre total d'adhérents, tel que défini dans les statuts, est en augmentation.

Cotisations 2018

Pour rappel, les cotisations sont payables en avril.

Elles concernent les membres actifs (les propriétaires d'une résidence secondaire, leur conjoint et leurs enfants à charge) et les membres associés (enfants majeurs qui ne sont plus à la charge fiscalement des membres actifs).

La cotisation est de 20 € pour les membres actifs, de 10 € pour les membres associés et de 6 € pour l'envoi du journal papier.

Compte tenu du budget prévisionnel et du résultat positif, le conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter les cotisations membres actifs et membres associés.

Par contre, à compter de 2019 la participation annuelle à l'envoi du journal papier passera à 7 € pour tenir compte de l'augmentation des coûts de l'impression et de l'affranchissement.

Les comptes de l'exercice du 01 avril 2017 au 31 mars 2018 et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés. Quitus est donné au Trésorier et au Président.

4/ Rapport des différentes activités

Les animations de cet hiver sont présentées par leurs animateurs :

Le slalom, en l'absence de Geneviève et Philippe-Jean Hoëppe, présentation par Jean-Pierre Finas. Avec l'appui et la logistique de l'ESF et de l'Office du Tourisme, le slalom s'est déroulé le mercredi 21 février sur le plateau de Nyon. 3 catégories ont été récompensées en féminin et masculin : Enfants – Adolescents – Adultes.

Le slalom a été suivi d'un goûter offert par l'Office du Tourisme.

Les balades en raquettes, Roger Grosjean et Philippe-Jean Hoëppe

Les balades avec Roger s'effectuent sur une demi-journée. C'est une randonnée avec partage de la passion de la montagne (observation de chamois et autres traces d'animaux).

Les randonnées de Philippe-Jean se déroulent sur une journée avec repas sorti du sac ou déjeuner en auberge de montagne.

Ces balades ont connu un bon effectif de participants malgré une météo peu favorable.

Le ski de randonnée, Roger Grosjean

C'est une nouvelle activité qui a été proposée en 2018. Elle consiste en une montée tous les jeudis de la piste B du Pleney. Le départ matinal s'effectue à 7 h 30 afin de ne pas gêner les skieurs et monter en toute sécurité. Cette activité a compté jusqu'à 6 personnes.

Les animations communes à l'hiver et à l'été sont présentées par leurs animateurs.

Bridge et Scrabble : Fernande Genty, Jean-Jacques Lavaux (hiver), Pierre et Gérard Neveu (été)
L'activité Bridge se déroule, en été, tous les jeudis soir à 20 h 30 à la Bibliothèque de Morzine. C'est une activité sans inscription et ouverte à tous.

En hiver, cette activité est programmée les mercredis après-midi.

L'activité Scrabble, se passe aux mêmes heures, le lieu est identique.

Les animations de l'été, par ordre alphabétique, présentées par leurs animateurs :

Culture

Sorties culturelles : Monique Triomphe

Monique a organisé cet été, deux sorties : Une à Thonon-les-Bains, en juillet intitulée « d'une rive à l'autre du Lac Léman » (suite de la sortie de l'année dernière). Visite guidée au musée du Chablais de Thonon les Bains suivi d'un déjeuner et visite du Château de Chillon.

L'autre, en Août à la Fondation Gianadda à Martigny : Visite de l'exposition « Œuvre de Pierre Soulages ».

Monique organise également en relation avec l'Office du Tourisme, des conférences ouvertes à tous. Une première conférence a eu lieu le 17 juillet et avait pour thème « les femmes savoyardes pendant la première guerre mondiale »

L'autre conférence sur les glaciers aura lieu au Palais des sports le mardi 14 août.

Concert Harpe et Violoncelle : Jean-Marie Grandhomme

Cette année, c'était le 17^e concert pour notre Association à Morzine. Ce concert, (avec cette année une chanteuse) toujours très réussi et même grandiose, a rassemblé plus de 150 personnes en l'église de Morzine (Résidents – Touristes – Morzinois).

C'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Marie a informé l'Assemblée de la participation probable de sa petite fille à ce concert l'année prochaine.

Golf : Philippe-Jean Hoëppe

Activité reprise cette année par Philippe-Jean Hoëppe après de nombreuses années assurées par Bernard Rebin. Malheureusement, à la suite de son absence de Morzine pour raison de santé, l'organisation des départs sur le golf d'Avoriaz tous les lundis après-midi a été annulée ainsi que la compétition amicale de golf du jeudi 16 août.

L'ARM reste cependant présente dans cette activité :

- Stéphanie Neel nous accueille au Golf de Morzine/Avoriaz et propose à tous les adhérents de l'ARM une séance découverte à un tarif préférentiel tous les lundis de 14h à 15h30 (dernière séance le lundi 20 août)
- Plusieurs adhérents ARM golfeurs font des parcours en se faisant connaître de l'association.

Philippe-Jean vous proposera à l'été 2019 le retour des animations golf.

Marche nordique : Jean-Pierre Finas

La marche nordique emprunte 3 parcours différents :

Les Dérêches – le tour du lac de Montriond – le Mont Caly.

C'est une activité qui remporte un beau succès.

Le Grand Pique-nique Des Associations de Résidents des Portes du Soleil

Le Pique-nique a été mis en place l'année passée sur une idée de Geneviève de rencontrer les autres Associations de Résidents des Portes du Soleil, les Gets, Châtel, la Chapelle d'Abondance et Morzine pour partager en toute convivialité un repas champêtre sorti du sac.

L'année passée, cette rencontre a eu lieu sur le territoire de Châtel et a réuni une centaine de participants.

Cette année, le grand pique-nique s'est déroulé le vendredi 3 août aux Gets et a regroupé environ 120 personnes.

En 2019, c'est Morzine qui est chargé d'organiser cette manifestation. Le lieu reste à définir, mais se déroulera probablement sur les hauteurs d'Avoriaz (pour l'accès aux remontées mécaniques).

Randonnées : André Parois, Roger Grosjean

Plusieurs niveaux de randonnées sont au programme de l'ARM :

Randonnées **MARMOTTE** avec André (les mardis).

Le dénivelé est inférieur à 700 m. Sur des sentiers balisés et entretenus. Le temps de marche est de l'ordre de 4 heures. Tout marcheur peut y participer.

Randonnées **BOUQUETIN** avec André (les vendredis).

Le dénivelé est inférieur à 1000m. Sur des sentiers balisés et entretenus. Le temps de marche est de l'ordre de 5 heures. Pour tout randonneur moyennement entraîné.

Pour ces deux randonnées, la participation se situe entre 3 et 20 marcheurs.

8 randonnées ont déjà été effectuées et 6 sont encore programmées cet été.

Randonnées **CHAMOIS** avec Roger (le jeudi) s'adressent aux marcheurs entraînés.

Dénivelé supérieur à 1000m, le parcours demande une bonne condition physique et de l'endurance. Une randonnée a été annulée en juillet suite à une mauvaise météo et à un nombre insuffisant de participants.

Randonnées **OCTORANDO** organisées par Roger un vendredi par mois. Il est constaté une forte participation. Marche de deux heures maximums avec très peu de dénivelé. Cette activité permet de faire des balades dans le Chablais avec la découverte d'une auberge savoyarde au cours de la balade. Deux octorandos sont prévues chaque année.

L'inscription à cette activité est obligatoire jusqu'au lundi précédent la randonnée pour réservation.

Sortie ornithologique organisée chaque année par Roger pour voir les oiseaux migrateurs.

Cette année cette sortie aura le 28 août avec un départ à 8 h.

Rencontres gourmandes : Jean-Marie Grandhomme

Un repas est maintenant organisé en juillet par Geneviève afin de réunir les adhérents présents pendant cette période.

Comme chaque année, Jean-Marie organise les autres rencontres gourmandes.

Le repas d'hiver s'est déroulé au Clin d'œil.

Le repas d'été de l'ARM a lieu cette année aux Mines d'Or – Freterolles et le Pot au Feu restent au programme de ce mois d'août.

Tous ces moments de convivialité sont très appréciés des adhérents et réunissent une quarantaine de personnes à chaque rencontre gourmande.

Tennis : Bernard Gautier et Christian Libouraux, Jean-Marie Grandhomme

L'activité est ouverte à tous. Le tournoi se déroule du mercredi au vendredi. Cette année, le tournoi se déroule sur 3 jours (au lieu de 4 précédemment), la finale ayant lieu le vendredi. Tous les participants sont récompensés grâce à la générosité des commerçants morzinois.

A l'issue de ce tournoi et après la remise des prix aux participants, un barbecue se déroule au Palais des sports dans une salle en rez-de-chaussée, Jean-Marie s'occupe de la bonne organisation de la soirée.

Yoga : Rachel Jones

Cette nouvelle activité a été mise en place en juillet et attire une dizaine de personnes par semaine. Cette nouvelle activité a rencontré un beau succès pour son lancement (le samedi de 9h à 10h). Inscription à faire sur le site.

Les partenaires et les réductions accordées aux membres de l'ARM: Jean-Pierre Finas

Le soutien financier de nos partenaires est une ressource importante pour notre budget, environ 20 % des cotisations. Ces soutiens figurent dans notre journal, ainsi que sur le site de notre Association. Ce sont des soutiens qui apprécient nos activités et notre démarche sur Morzine.

Certains commerçants accordent des conditions tarifaires à nos adhérents (également sur le site et dans le journal).

Nous vous encourageons à faire vos achats chez nos partenaires.

Réunions O.T – Formation PSC1 Premiers Secours : Agnès Lesaichot

Agnès représente notre association au sein de l'Office du Tourisme et participe chaque mois au Conseil d'Administration.

En 2017, une formation de Prévention et Secours Civiques très intéressante a été dispensée par Stéphanie Herman à la caserne des pompiers de Morzine avec la participation d'une dizaine de personnes.

Nous n'avons pas pu renouveler cette formation cette année par manque d'inscription.

Nous relancerons cette formation l'année prochaine.

Correspondante anglophone : Margaret Hulls est chargée de faire la liaison avec nos amis anglophones. Elle participe à la traduction du journal ainsi qu'à la traduction de divers documents. En son absence cette année, Rachel JONES pourra répondre aux demandes de nos amis anglophones.

Participation au Conseil d'Administration

Claude Richard et Claude Martens participent aux réunions du Conseil d'Administration et permettent d'enrichir le débat par leurs avis et propositions quelle que soit l'activité.

5/ Renouveau partiel du Conseil d'Administration

Odile Groussard a démissionné du conseil d'administration en date du 27 mars 2018.

Jean-Pierre Finas, et Claude Richard dont les mandats sont arrivés à échéance, sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Ils sont réélus à l'unanimité.

Benoit Haouy présente sa candidature au Conseil d'Administration.

Il est élu à l'unanimité.

La constitution du nouveau bureau s'effectuera lors du prochain Conseil d'Administration qui aura lieu le 20 août 2018.

6/ Sondage de l'ARM

Vous êtes nombreux (120 le jour de la rédaction de ce rapport) à avoir répondu au sondage de l'ARM et nous vous en remercions.

Celui-ci devait être commenté par Philippe-Jean à cette assemblée, mais son absence pour raison de santé rend impossible cet exposé aujourd'hui.

Vous retrouverez son analyse complète sur le journal d'hiver.

Pour ceux qui n'ont pas encore répondu à ce sondage, vous avez donc un délai supplémentaire !

Demandez nous sur « arm@arm74.fr » le lien pour accéder à ce sondage.

7/ Remises des dons

Comme il est de tradition, l'ARM procède à la remise des dons sous la forme de chèques de 200€ remis aux œuvres sociales des pompiers de Morzine/Avoriaz et à la Bibliothèque.

M. Passaquin, Président de la Bibliothèque qui met à la disposition de notre Association une salle pour l'activité Bridge Scrabble, remercie notre Association pour le don. Il présente les possibilités offertes par la Bibliothèques de Morzine (800 adhérents – 17000 ouvrages) C'est un lieu de rassemblement : tarot – scrabble. La bibliothèque de Morzine est en réseau avec les différentes bibliothèques de la Vallée. C'est un lieu d'expositions. Possibilités d'accès aux ressources numériques.

Le Capitaine Lavanchy remercie vivement l'Association. Il expose l'activité du centre de Secours au cours de l'année passée (effectif du centre de secours – matériel utilisé - organisation des interventions hiver/été...). Stéphanie HERMAN qui assure la formation PSC1 expose l'importance de cette formation pour tous.

Nous avons une pensée pour les membres disparus de l'ARM :

- Françoise Giry, épouse de Jean-Pierre GIRY qui fut président de l'ARM
- Eliane Jaskulke, épouse de

Intervention de Madame Chantal Bourreau de la Maison de Services Au Public du Haut Chablais (MSAP).

La MSAP est située à Montriond immeuble Le Cheravaux, 44, route de Morzine à côté des bureaux de l'Office du Tourisme et de l'ESF.

La MSAP délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, des aides et conseils personnalisés, ce lieu offre une présence humaine et des outils numériques.

C'est également un point accueil des saisonniers (entre 1500 et 1700 saisonniers en hiver) dans le cadre d'emplois et de logements. Elle met en relation les entreprises employant des saisonniers et les propriétaires de logements souhaitant logés des saisonniers. C'est une location sécurisée.

Aujourd'hui, il manque de logements pour héberger ce personnel. En conséquence, des entreprises ne peuvent embaucher. Tous les renseignements sont disponibles auprès de la MSAP pour les personnes intéressées par la location aux saisonniers.

7/ Questions diverses

Remarques de Benoit Haouy concernant les inscriptions aux activités. Certaines se font sur le site, pour d'autres elles se font par téléphone. Ce qui multiplie les interventions.

Réponse : Toutes les inscriptions peuvent se faire sur le site, quelle que soit l'activité, le téléphone ne devant servir normalement que pour les adhérents sans internet à Morzine. Pour certaines activités, Geneviève se charge ensuite de prévenir les responsables d'activités concernés.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 18H00

Accueil des personnalités Morzinoises :

MM. Gérard Berger, Maire de Morzine, Patrick Beard, Adjoint chargé de la circulation, Gilbert Peillex, Adjoint à la Commission travaux et voirie, Christophe Mugnier, Directeur de l'Office du Tourisme et Georges Coquillard, Président de l'Office du Tourisme.

Jean-Marie Grandhomme accueille les personnalités et excuse l'absence de la Présidente suite aux problèmes de santé de son époux Philippe-Jean.

La Présidente a formulé trois questions à l'intention de Monsieur le Maire qui concernent :

- 1/ Le financement de l'Express Morzine Avoriaz, question posée en dehors de tout soutien ou opposition à ce projet, alternative dont l'ARM n'est pas le lieu à en débattre
- 2/ La taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- 3/ L'équité entre les Morzinois à plein temps et les Résidents, Morzinois à temps partiel.

1/ Question : *Le financement de l'Express Morzine Avoriaz*

Sur le MAG de juillet 2018, dans l'article sur l'Express Morzine Avoriaz, il est écrit que le cadre juridique est maintenant fixé et validé par le Conseil Municipal. C'est un contrat de concession de service, donc la commune réalise et finance pour partie (emprunt et subvention) les investissements initiaux et l'exploitation sera confiée au secteur privé. Le montant des travaux devrait avoisiner 60 millions.

- *Quel impact par foyer fiscal et sur quelle durée ?*
- *L'exploitant s'acquittera ensuite d'une redevance qui devrait couvrir en partie les annuités de l'emprunt fait par la commune. Quel est le pourcentage entre cette redevance et le remboursement de l'emprunt ?*
- *Et quel va être l'endettement de Morzine après cet investissement ?*

Réponse de Monsieur le Maire :

L'Express Morzine-les Prodains est un investissement de 60 millions. La commune va faire un emprunt d'un montant de 60 millions sur 20 ans et l'exploitant qui n'est pas encore désigné (sur appel d'offre d'affermage) remboursera par annuité.

La commune ne met pas d'argent dans l'appareil. L'annuité de l'affermage remboursera l'emprunt au minimum parce qu'après il y a intéressement sur le bénéfice éventuel.

Dans le cadre juridique, c'est l'affermage qui a été recommandé par les services de l'Etat. Le fermier sera désigné pour la fin de l'année.

L'impact au niveau fiscal sera nul.

On aura peut-être un impact en termes d'investissement. La commune doit quand même faire des investissements en parallèle qui concernent l'aménagement de la place du Plan. Ces aménagements sont à la charge de la commune et seront faits selon l'échéancier des investissements qu'on fait classiquement pour les équipements de la Commune.

Il faudra faire une gare routière, un rond-point derrière la Mairie, aménager une voie de circulation. Ce sont des investissements qui se feront sur plusieurs années et qui sont pris sur le budget communal au même titre que les autres investissements. On a un plan pluriannuel d'investissement. Vous pourrez retrouver ces chiffres dans le bulletin qui va paraître.

L'endettement sera relativement faible par rapport aux stations environnantes et cet endettement ne va pas grossir.

2/ Question : *La taxe d'habitation pour les résidences secondaires.*

Le gouvernement a décidé de maintenir la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. L'article 232 du code général des impôts définit qu'une majoration annuelle de cette taxe d'habitation n'est applicable que dans les communes appartenant à une zone d'urbanisation en « zone tendue ». Aujourd'hui, Morzine n'est pas concernée par cette surtaxe d'habitation.

- *Monsieur le Maire, pouvez-vous rassurer les résidents de l'ARM que la mairie de Morzine, si elle devient, via la CCHC, en zone tendue, ne fera pas le choix de surtaxer les résidences secondaires recensées sur son territoire ?*

Réponse de Monsieur le Maire :

Cela s'applique aux zones tendues, nous ne sommes pas en zone tendue. Cela n'a jamais été à l'ordre du jour. Cette question n'a jamais été posée et le Conseil n'a jamais eu l'occasion d'en débattre.

Je ne peux donc pas prendre position aujourd'hui.

3/ Question : *Avec la politique gouvernementale actuelle qui tend à supprimer la taxe d'habitation, sauf pour les résidences secondaires, les résidents vont accroître la différence entre « somme versée à la commune » et « bénéfices accordés ».*

- *En tant que Maire, y compris des résidents secondaires, aurons-nous dorénavant votre soutien franc et massif pour combler cet écart (le forfait annuel à domaine étendu, par exemple) et ainsi avoir une équité relative aux avantages accordés entre Morzinois à plein temps et Morzinois à temps partiel ?*

Réponse de Monsieur le Maire :

Comme je viens de l'indiquer la question de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires n'a jamais été évoquée en Conseil et je ne peux pas prendre position aujourd'hui.

Un avenant au marché de transport de navettes a été fait. Une nouvelle ligne allant jusqu'au Bois de la Croix à Super Morzine et une ligne du côté des Nants ont été créées. Le service des navettes a ainsi été augmenté d'une façon substantielle. Ce service entrera en fonction cet hiver.

En termes de projet, on a lancé un concours pour l'aménagement de la maison du Patrimoine dans l'ancienne Poste. Prochainement, le Conseil Municipal désignera le lauréat.

On travaille beaucoup actuellement sur l'aménagement du secteur du Plan avec le projet du téléphérique.

Gilbert Peillex énumère les travaux en cours et futurs qui ont pour but essentiel d'améliorer la circulation piétonne et automobile, réduire la vitesse, embellir Morzine et améliorer le réseau eau potable.

Intervention de Jean Marie Grandhomme : *Vous n'avez pas répondu à la question concernant le forfait Porte du Soleil.*

C'est une idée qui germe au sein des Stations des Portes du Soleil (PDS) et des remontées mécaniques. C'est d'avoir la possibilité de faire un forfait à la semaine PDS plutôt que du sectoriel. C'est-à-dire que ce serait un forfait PDS moins cher. C'est à l'étude. Ils font des simulations, mais le sectoriel existerait toujours pour le « petit skieur » ou pour les courtes durées. Actuellement la Mairie n'est pas concernée, ni consultée.

Aujourd'hui, pour un skieur, l'idéal est de prendre un forfait pour aller où il veut. Les touristes qui viennent pour une semaine, prennent un forfait Pleney et lorsqu'ils veulent aller sur Avoriaz, ils ne peuvent pas (sauf pour le forfait 5 jours qui donne le droit à un jour à Avoriaz).

Patrick Beard : Il est vrai que le forfait sectoriel est bien pour certaines personnes. Mais il faut se mettre à la place de tout le monde. Le touriste qui vient une semaine à Morzine, en arrivant, se renseigne et voit un forfait PDS et sectoriel. Il prend le forfait le moins cher. Au bout de trois jours, il aimerait aller à Avoriaz, mais il ne peut pas y aller. Le Résident de Morzine sait tout de suite où il veut aller skier ce qui n'est pas le cas du touriste qui vient pour la première fois.

Interventions en salle :

Question : *L'Office du Tourisme se bat pour faire venir les vacanciers à Morzine. Mais les procès-verbaux distribués par la Police Municipale les découragent.*

Réponse : On fait 2 à 3 réunions par an avec la police municipale pour donner les orientations et le mot d'ordre est toujours « DISCERNEMENT ». Il est vrai que le travail des agents n'est pas un travail facile. Les directives de la Mairie ne sont pas de mettre des PV à torts et à travers. Les agents doivent avoir un rôle de conseil et d'information. On est conscient d'un manque de parkings et de vraies places de stationnement.

Le parking de l'Office du Tourisme est cette année payant. Les étés précédents, ce parking était continuellement plein de voitures-tampon. Aujourd'hui, il remplit son rôle de parking de proximité (avec 1/2 heure de stationnement gratuite).

Q : *Vous avez évoqué auparavant votre souci d'améliorer la circulation des piétons. Si je prends l'exemple de Taille des Mas, la végétation des riverains prend tellement d'ampleur qu'il y a des endroits où l'on ne peut plus circuler sur le trottoir et on est obligé de descendre sur la route.*

R : Plusieurs courriers nous ont déjà signalé ce problème qui est un problème d'incivilité. Si les propriétaires n'agissent pas après avoir reçu le courrier de la Mairie, on taille la haie et on facture le travail.

Q : *Y-a-t-il un calendrier prévisionnel pour le projet gros porteur ? Est-ce un projet à deux ans, trois ans ?*

R : Le constructeur sera choisi en novembre 2019. Les travaux seront probablement pour 2020/2021.

Q : *A condition que ce soit accepté par le Préfet !*

R : Bien sûr, il y a beaucoup de conditions. Il y a toute une procédure administrative avec des enquêtes publiques. Il y a un minimum de communication à faire, c'est la loi (communications par internet – prospectus). Il y aura un registre qui sera en mairie où chacun sera invité à émettre ses remarques.

L'enquête d'utilité publique sera lancée par le Préfet en fin d'année, plus des enquêtes environnementales et enquêtes techniques.

Q : *Pour rebondir sur cette question, je veux savoir comment les Résidents de Morzine seront informés de cette enquête publique.*

R : Les moyens habituels d'enquêtes publiques seront utilisés : internet – le registre en Mairie et les panneaux lumineux. Une enquête publique doit contenir obligatoirement dans sa durée une période de vacances.

L'ARM va vous informer également ainsi que le bulletin municipal.

Q : *Dans le secteur des Ardoisières, actuellement en période hivernale on avait les navettes toutes les 10 minutes. On mettait 5 minutes pour aller au Pleney. Le projet prévoit qu'on consacre une belle partie de notre environnement pour ce gros porteur.*

Si j'ai bien compris on va avoir des navettes toutes les 20 minutes ou toutes les demi-heures pour aller sur Morzine. Il faudra monter l'escalier et prendre un tapis roulant. Ce qui va correspondre à un long périple. Comment allez-vous faire pour éviter la mort de la Vallée des Ardoisières ?

R : Le téléphérique qui va de Morzine au Prodains, c'est justement pour ne pas tuer la Vallée des Ardoisières et des Prodains.

En 2008, un projet prévoyait un téléphérique allant de Morzine à Avoriaz, ce qui aurait eu pour effet de délaisser la Vallée des Ardoisières. Ce projet a été abandonné.

Aujourd'hui, les navettes font le grand tour, c'est-à-dire qu'elles partent des Prodains, elles descendent par le cimetière, elles passent par la Clé des Champs et arrivent au Pleney. Ensuite, elles redescendent à l'OT, elles mettent 25 à 30 minutes pour un tour complet. Dans le nouveau trajet, la navette descendra des Prodains, elle passera par le cimetière, descendra par la Mairie et ira au Plan. De là, vous aurez un ascenseur qui vous amènera à un escalator. Vous allez mettre 5 minutes sur le tapis pour aller au Pleney.

Du bas de la gare routière jusqu'au téléphérique du Pleney, on gagne déjà le temps de trajet de l'arrêt du bus jusqu'au téléphérique.

Il y aura un gain important de navettes. Tout Morzine est concerné.

Q : *On a une jolie vallée qui va être abimée par le gros porteur.*

R : C'est ce que vous dites. Regardez d'autres stations (Grenoble Chamonix) toutes ces stations de ski ont un téléphérique. On devrait être fier de ce qui a été fait, y compris Avoriaz.

On va gagner des navettes sur tous les trajets actuels et on va gagner 10 minutes sur tous les trajets de navettes de Morzine. On va supprimer 110 navettes sur Joux plane. C'est toute une restructuration du système qui va améliorer considérablement la circulation dans Morzine.

Aujourd'hui, toutes les stations cherchent de nouvelles remontées (Châtel – Montriond – Avoriaz – la Suisse.). Morzine va avoir le programme plan-neige qui va accompagner tous ces investissements. Cela va permettre aux personnes d'Avoriaz de pouvoir skier sur le domaine Pleney-Nyon- Les Gets.

Q : *Le parking de Nyon est aujourd'hui transformé en terrain de camping (camping- car – tentes – caravanes...) Que peut-on faire ?*

R : Le parking de Nyon est sur un terrain privé. La Mairie a du mal à intervenir. On ne connaît pas tous les propriétaires (successions). C'est également un problème pour l'exploitant des remontées du Pleney.

On peut faire des opérations dissuasives envers ces gens qui dressent des tentes et mettent leur caravane. On va continuer la pression sur le secteur de Nyon, mais ce problème ne sera pas réglé immédiatement.

On a fait au pied de la Plagne une aire de caravaning. On va doubler les places.

Q : *Vous avez parlé d'un tapis roulant, où sera-t-il, comment fonctionnera-t-il ?*

R : Le tapis roulant sera enterré sous la route du téléphérique (tunnel sous la route) Il partira des terrasses des télécabines du Pleney et arrivera dans la gare du téléphérique.

Q : *Question sur la sécurité. Initialement, le vice-président a souhaité qu'on ne soit plus verbalisé. En ce qui me concerne, je ne suis pas du tout d'accord.*

A titre d'exemple, lorsque je prends la passerelle, il y a régulièrement des vélos. Cette année, il y en a peut-être un peu moins. Je ne vois pas de police municipale pour verbaliser. C'est une question de sécurité et c'est vous, Monsieur le Maire, le premier responsable de la sécurité dans la commune.

R : Il faut verbaliser avec discernement. J'ai déjà été interpellé sur ce problème il y a une dizaine de jours. J'ai demandé des passages réguliers sur la passerelle pour verbaliser les contrevenants. Toutefois, il est difficile de mettre toute la journée des policiers à chaque extrémité.

Suggestion du résident : sensibiliser les loueurs de vélos.

Q : *Les 60 millions concernent que le gros porteur ou avec le tapis roulant ?*

R : 50 millions (chiffres revus par les exploitants) est le coût estimé du téléphérique et du tapis roulant enterré.

Le coût d'une gare intermédiaire est de 25 millions.

Q : *J'habite au Picaron, en haut du Taille du Mas du Grand Hôtel. Depuis plusieurs années on doit faire un rond-point. Où en est-on ?*

R : Il est sur la liste des travaux.

Q : *L'année dernière Il y avait 4 containers au Taille du Mas du Grand Hôtel. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 3. Celui des papiers n'est plus là.*

R : On transmettra cette information aux autorités compétentes.

Q : *En ce qui concerne le gros porteur, est-ce qu'il y a un dossier financier et si oui, où peut-on le consulter ?*

R : Un cahier des charges va être établi. L'estimation a été faite au niveau APS (50 à 55 millions évaluation constructeur). L'appel d'offre va être lancé courant de l'année prochaine. Les prix définitifs seront connus après consultation des constructeurs.

Intervention de Monsieur Georges Coquillard, Président de l'Office du Tourisme et Président des Portes du Soleil :

Je suis content de voir une Assemblée Générale de Résidences secondaires aussi importante. Je pense que vous vous intéressez à la vie morzinoise et au développement de Morzine. Je sais que ce n'est pas toujours facile. Pour certains, vous êtes venus il y a longtemps. Le dynamisme de Morzine et le tourisme a fait un peu changer nos habitudes. Mettez-vous à la place des habitants de Morzine, ils travaillent à Morzine et ils ont besoin de développer la station. On a besoin de développer la

station de Morzine, d'Avoriaz et des Portes du Soleil. On essaie de développer harmonieusement tout ce domaine.

Je voudrais dire quelque chose d'important. Savez-vous quel est le pourcentage urbanisé de Morzine sur 4600 hectares ? La réponse est de 5 %.

On a essayé de préserver toutes les vallées quand on a fait Super Morzine. Si vous saviez toutes les contestations qu'il y a eu ! Ce n'est pas du tout facile de gérer.

Le but est de faire venir les touristes à Morzine, qu'ils soient contents. Il faut donc faire de l'excellence.

Quand on a fait les Dérêches, un projet de route traversait ces terrains. C'était prévu. On n'a pas fait cette route. Maintenant les Dérêches, c'est un parc extraordinaire.

Cette intervention se termine par un petit échange verbal entre René Groussard et Georges Coquillard sur l'attribution du mérite du devenir du parc des Dérêches !!

M. Christophe Mugnier, Directeur de l'Office du Tourisme remercie vivement l'Association pour la présence des bénévoles sur tous les événements.

Jean-Marie Grandhomme remercie les personnes présentes à l'Assemblée. Il remercie Geneviève et Philippe-Jean Hoëppe du travail exemplaire fait pour l'Association et souhaite un prompt rétablissement à Philippe-Jean.

La réunion d'échanges se termine à 19h15 et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.

La Secrétaire Générale,

Jocelyne MIGEON

La Présidente,

Geneviève HOËPPE